GUIDE

JANVIER 2025

ÊTRE ENCEINTE SANS COUVERTURE MÉDICALE AU QUÉBEC

MÉDECINS DU MONDE

SOMMAIRE

1 SUIVI DE GROSSESSE

A. Qui fait le suivi ?

B. Trouver un suivi

C. Étapes d'un suivi

D. Analyses et examens durant la grossesse

E. Travailler pendant la grossesse et le congé de maternité

2 ACCOUCHER

A. Vos droits

B. Lieux pour accoucher

3 LES FRAIS

A. Frais associés au suivi et à l'accouchement

B. S'informer sur les frais auprès des cliniques et des centres de naissance

C. Paiement des frais

4 Le projet de loi 83 et la couverture médicale des enfants vivant au Québec

5 Les ressources en périnatalité

6 Annexe · Fourchette de prix

CLIQUEZ ET SCANNEZ POUR EN SAVOIR PLUS !

Ce document est interactif. Il contient des mots à cliquer et des QR codes à scanner avec l'appareil photo de votre téléphone intelligent donnant accès à de l'information supplémentaire. Les QR codes sont également cliquables.

1. SUIVI DE GROSSESSE

A. Qui fait le suivi ?

MÉDECINS DE FAMILLE

Certains médecins omnipraticiens font des suivis de grossesse et parfois font aussi l'accouchement dans un centre hospitalier auquel ils sont affiliés. D'autres médecins font le suivi de grossesse seulement et réfèrent vers un médecin accoucheur au terme de la grossesse ou autour de 30 semaines de grossesse.

GYNÉCOLOGUES-OBSTÉTRICIENS

Les gynécologues-obstétriciens sont des médecins spécialistes qui peuvent faire des suivis de grossesse, qu'elles aient ou non des complications importantes. Ils sont aussi présents dans les centres hospitaliers et peuvent être demandés pour intervenir dans des situations obstétricales complexes.

SAGES-FEMMES

Les sages-femmes ont une pratique limitée au Québec. Elles exercent auprès des femmes qui ont une grossesse sans grandes particularités et travaillent dans des cliniques ou des maisons de naissance. Elles peuvent faire des accouchements à domicile, dans les maisons de naissance et parfois dans les hôpitaux. Lorsqu'une complication survient dans la grossesse, elles doivent référer la personne à un médecin ou un centre hospitalier désigné.

INFIRMIÈRES PRATICIENNES SPÉCIALISÉES DE PREMIÈRE LIGNE

Les infirmières praticiennes spécialisées de première ligne font des suivis de grossesse dans des cliniques ou des groupes de médecine familiale. Certaines exercent aussi dans les **Maisons Bleues**. Elles ne peuvent pas faire l'accouchement et lorsque des complications surviennent elles doivent référer à un médecin désigné.

B. Trouver un suivi

S’inscrire auprès du service Ma grossesse du Gouvernement du Québec

En 2022, le Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec a mis en ligne un outil pour offrir du soutien aux femmes enceintes dans la recherche de ressources, d’information et de suivi de grossesse.

Les personnes doivent s’inscrire **ici**.

Il faut ensuite appeler ou se présenter dans les cliniques médicales ou maisons de naissance offrant les suivis de grossesse.*

*Voir les **ressources** (chapitre 5 de ce guide)

C. Les étapes du suivi

L’évolution de la grossesse se divise en 3 trimestres soit le premier trimestre de 1 à 14 semaines, le deuxième trimestre de 15 à 28 semaines et le troisième trimestre de 29 à 40 semaines. Plus la grossesse avance et plus les rencontres de suivi sont rapprochées.

Une première visite avant 12 semaines de grossesse

- **Collecte des données** sur la santé et examen physique complet
- **Bilans prénataux** comprenant des analyses sanguines et d'urine (FSC, TSH, glycémie à jeun, A/C urine, Groupe sanguin, sérologies pour maladies infectieuses, dépistage des ITSS, pap test), 1er test du programme de dépistage pour la trisomie 21 (10e-13e semaine)
- **Échographie de dating** pour établir l'âge de la grossesse et la clarté nucale
- Prise de la **tension artérielle** (TA) et **poids**

Une visite toutes les 4 à 6 semaines entre les 12 à 28 semaines de grossesse

- **2e test du programme de dépistage de la trisomie 21** (14e-16e semaine)
- Surveillance de la **TA**, du **poids** et du **cœur fœta**l. Surveillance de la **hauteur utérine** à partir de 20 semaine environ
- **Échographie morphologique** vers la 20e semaine
- Les **cours prénataux** débutent vers la 20e semaine pour environ 4 à 6 semaines.
- Le **test de dépistage du diabète gestationnel** entre la 24e et la 26e semaine et un contrôle de la FSC
- L'administration du **vaccin de la coqueluche** entre la 26e et la 32e semaine *via* le CLSC ou la clinique médicale
- **L'injection du WinRho** à la 28e semaine pour les femmes avec une Rh- (se fait seulement en centre hospitalier)

Une visite toutes les 2 à 3 semaines durant les semaines 28 à 36

- **Recherche du SGB** à la 35e semaine
- **Échographie du 3e trimestre** dans certaines situations
- Prise de **TA** et **poids.** Surveillance de la **hauteur utérine** et du **cœur fœtal**

Une visite par semaine à partir de la 37e semaine de grossesse jusqu'à l'accouchement

- **Prise de TA et poids. Surveillance de la hauteur utérine et du coeur foetal.**
- **Surveillance des signes de début de travail**
- **Référence à l'hôpital pour induction du travail ou césarienne** dans certaines situations

Accouchement

- L'accouchement peut se faire en **maison de naissance** ou à l'**hôpital**. Les grossesses considérées à risque doivent se réaliser en milieu hospitalier uniquement. Selon l'évaluation des risques, le médecin peut recommander une prise en charge dans un hôpital spécialisé.
- Au Québec, il y a des **hôpitaux dits de deuxième et de troisième ligne** qui offrent des services plus spécialisés en obstétrique et en soins néonataux.

Après la naissance et l'accouchement

- **Suivi postnatal par une infirmière du CLSC à domicile** visant à évaluer la santé de la mère et de l'enfant et l'alimentation du bébé (allaitement ou boire du bébé)
- Une rencontre médicale entre 6 à 8 semaines après l'accouchement pour la mère afin d'**évaluer sa santé physique et mentale**, ainsi que pour le **planning familial**
- Les rencontres de **vaccination** pour le nouveau-né débutent à 2 mois. Il n'est pas nécessaire d'avoir une prescription médicale.
  Les rencontres se font au CLSC de votre quartier et sont accessibles à tous les nouveaux-nés. La prise de rendez-vous peut se faire en personne au CLSC ou sur le site Clic-Santé.
- Le **nouveau-né** aura un **suivi médical régulier** plus fréquent durant les premiers mois de vie soit à 2 semaines, à 1 mois, à 2 mois, à 4 mois, à 6 mois, à 9 mois, à 12 mois et à 18 mois.

CLIC SANTÉ

TROUVER UN CLSC

D. Analyses et examens durant la grossesse

ANALYSES DE LABORATOIRE

Voici les tests principaux :

- **FSC :** La formule sanguine complète permet de vérifier le taux de globules rouges, blancs et les plaquettes. Durant la grossesse, elle permet notamment de dépister l'anémie.

- **TSH :** Le dosage des hormones de la thyroïde permet de vérifier son fonctionnement durant la grossesse.

- **Analyse et culture d'urine :** L'analyse de l'urine permet de détecter certaines complications de la grossesse, tandis que la culture urinaire identifie les bactéries susceptibles d'être présentes dans votre urine.

- **HBSag :** Ce test permet de dépister le virus de l'hépatite B. Il fait partie du dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang.

- **VDRL :** Ce test permet de dépister la syphilis. Il fait partie du dépistage des infections transmissibles sexuellement.

- **Anti-VIH :** Ce test permet de dépister le virus de l'immunodéficience humaine. Il fait partie du dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang.

- **Anti-VHC** : Ce test permet de dépister le virus de l'hépatite C. Il fait partie du dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang.

- **Recherche chlamydia et gonorrhée urinaire ou autre site :** Ce test permet de dépister les infections à chlamydia et gonorrhée. Il fait partie du dépistage des infections transmissibles sexuellement.

- **Glycémie capillaire à jeun :** La glycémie permet de vérifier le taux de sucre dans votre sang. Il permet de détecter rapidement la possibilité d'un diabète de grossesse.

- **Anticorps pour la rubéole :** Les anticorps pour la rubéole sont présents suite à la vaccination ou à la maladie. Si votre taux d'anticorps est bas, le vaccin vous sera offert après la naissance. Cette maladie peut entraîner des problèmes de santé chez votre bébé si elle est contractée pendant la grossesse.

- **Test d'hyperglycémie provoquée 50g et 75g par glycémie capillaire :** Ce test a lieu au 2e trimestre et permet de dépister le diabète gestationnel.

Votre professionnel.le traitant pourrait demander d'autres analyses pertinentes selon son évaluation. Les frais varient d'un test à l'autre.

La clinique de Médecins du Monde offre des rendez-vous pour faire certaines analyses prénatales selon votre admissibilité aux services de la clinique et les places disponibles.

D'autres nécessitent une référence vers un autre laboratoire moyennant des frais.

LES ÉCHOGRAPHIES

Ce service est offert dans certaines cliniques de radiologie.

CLINIQUES	COORDONNÉES
Centre de radiologie Côte-des-Neiges	5300 Chem. de la Côte-des-Neiges, Montréal, QC H3T 1Y3 514 738-5306
Medica Radiologie Ellendale	5950 Chem. de la Côte-des-Neiges #200, Montréal, QC H3S 1Z6 514 739-6169
Clinique OVO	8000 Bd Décarie, Montréal, QC H4P 2S4 514 798-2000
Laboratoire CDL	5990 Chem. de la Côte-des-Neiges, Montréal, QC H3S 1Z5 514 344-8022 poste 333
Clinique médicale Dr Samir Khalife	3550 Chem. de la Côte-des-Neiges Bureau 700, Montréal, Québec H3H 1V4 514 933-8877
Clinique Prenato	5045, rue Jean-Talon Est #203 Saint-Léonard, Qc, H1S 0B6 514-509-2066 Sans Frais : 1 877-362-8602
Radiologie Médicentre Lasalle	1500 Dollard Ave Bureau 101, Lasalle, Quebec H8N 1T5 514 365-7766

Service d'imagerie Viamédica	955 Boul. Saint-Jean, Pointe-Claire, QC H9R 5K3 514 626-5888 Demander un RDV par courriel : info@viamedica.ca ou par fax : 514 626 1228

E. Travailler pendant la grossesse et le congé de maternité

Lorsque vous travaillez de façon déclarée, vous contribuez à différents programmes auxquels vous avez droit et accès pendant et après la grossesse.

PROGRAMME "MATERNITÉ SANS DANGER" DE LA CNESST

Ce programme permet de vous assurer des conditions de travail sécuritaires pour votre grossesse. Le programme peut aussi recommander un retrait préventif du milieu de travail (avec revenus) si aucune accommodation en milieu de travail n'est possible.

Afin d'avoir accès à ce programme, il faut correspondre aux critères suivants :

RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

Le Régime québécois d'assurance parentale vise à soutenir financièrement les nouveaux parents. C'est un régime de remplacement du revenu. Un revenu de travail déclaré est requis pour y avoir droit.

Critères d'admissibilité

Simulateur de prestation

CENTRE DES TRAVAILLEURS IMMIGRANTS

Le Centre des travailleurs immigrants offre une Clinique d'information juridique sur le travail et les questions liées à l'immigration et au travail. Vous pouvez téléphoner ou envoyer un courriel pour prendre un rendez-vous.

4755, Van Horne Av., Bureau #110
Montréal, QC H3W 1H8

514 342-2111
info@iwc-cti.ca

2. Accoucher

A. Vos droits

Le droit d'accoucher à l'hôpital de son choix

Vous avez le droit de vous présenter dans l'hôpital de votre choix et ce même si ce n'est pas celui auquel votre médecin est affilié. Il est très important d'apporter une copie de votre dossier médical. Vous pouvez demander votre dossier de suivi de grossesse à votre clinique ou à votre médecin au moins 30 jours avant la date prévue d'accouchement.

Le droit de recevoir des soins

Il est important de garder en tête qu'il est **interdit par la loi et les codes d'éthique** des hôpitaux et des professionnels médicaux de **refuser de porter assistance** à une personne dont le pronostic vital est en danger.

Les médecins ont l'obligation légale et éthique de porter assistance à toute personne dont le pronostic vital est en danger même si elle n'est pas en mesure de payer les frais. **Refuser serait enfreindre la loi et leur code éthique.**

Si vous vous présentez à l'hôpital avant que votre travail d'accouchement ait débuté, il se peut qu'on refuse de vous recevoir ou qu'on vous demande de payer des frais d'avance ou un dépôt.

Par contre, si vous êtes en train d'accoucher - **si le travail a commencé** - les hôpitaux n'ont **pas le droit de refuser** de vous prendre en charge et ce, même si vous n'avez pas les moyens de payer les frais. **Vous refuser serait enfreindre la loi.**

Vous pouvez également obtenir assistance pour toute urgence associée à votre grossesse avant l'accouchement.

Important : À partir de la vingtième semaine de grossesse, présentez-vous directement au département de la maternité de l'hôpital et non à l'urgence si vous sentez un quelconque problème avec votre bébé (par exemple, vous ne sentez plus votre bébé bouger).

B. Lieux pour accoucher

HÔPITAUX AVEC SALLE D'ACCOUCHEMENT / DÉPARTEMENT DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE

Ils sont accessibles à toutes et en situation d'urgence, peu importe dans quelle clinique a eu lieu votre suivi de grossesse.

Si vous choisissez d'accoucher dans le centre hospitalier avec lequel votre médecin est affilié, votre dossier médical y sera transmis à l'avance par ce dernier.

MONTRÉAL	
Centre hospitalier de St-Mary	3830 Av. Lacombe, Montréal (QC) H3T 1M5 514 345-3511
CHUM	1000 R. Saint-Denis, Montréal (QC) H2X 0C1 514 890-8000
Hôpital Général du Lakeshore	160 Av Stillview, Pointe-Claire (QC) H9R 2Y2 450 668-1010
Hôpital Sacré-Coeur	5400 Boul Gouin O, Montréal (QC) H4J 1C5 514 338-2222
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	5415 Bd de l'Assomption, Montréal (QC) H1T 2M4 514 252-3400
Hôpital Lasalle	8585 Terrasse Champlain, LaSalle (QC) H8P 1C1 514 362-8000

Hôpital Royal-Victoria	1001 Bd Décarie Suite 109, Montréal (QC) H4A 3J1 514 934-1934
Hôpital Général Juif	3755 Chem. de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (QC) H3T 1E2 514 340-8222
Hôpital Ste-Justine	3175 Chem. de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (QC) H3T 1C5 514 340-8222
LAVAL	
Hôpital de la Cité-de-la-Santé	1755 Bd René-Laennec, Laval (QC) H7M 3L9 450 668-1010
LANAUDIÈRE	
Hôpital Pierre-Legardeur	911 Montée des Pionniers, Terrebonne (QC) J6V 2H2 450 654-7525

LONGUEUIL	
Hôpital Pierre-Boucher	1333 Boulevard Jacques-Cartier E, Longueuil (QC) J4M 2A5 450 468-8111
Hôpital Charles-Le Moyne	3120 Bd Taschereau, Greenfield Park (QC) J4V 2H1 450 466-5000

LES MAISONS DE NAISSANCE

Les maisons de naissance ne sont pas accessibles en urgence. Il faut d'abord être inscrite pour y accoucher.

GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL	
Maison de naissance Côte-des-Neiges CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	6560, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal (QC) H3S 2A7 514 736-2323
Maison de naissance du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	180, avenue Cartier, 3e étage, Pointe-Claire (QC) H9S 4S1 514 697-1199

Maison de naissance Jeanne-Mance CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal	1822, rue Ontario Est, Montréal (QC) H2K 1T7 514 527-2361, poste 2500
Maison de naissance Anne-Courtemanche	4500, rue De Contrecoeur, Montréal (QC) H1K 0L1
Maison de naissance Marie-Paule-Lanthier	9600, rue Saint-Denis, Aile C*, Montréal (QC) H2M 1P2 514 908-4714
Service de sages-femmes Clinique Communautaire de Pointe-Saint-Charles	1955, rue du Centre, Montréal (QC) H3K 1J1 514 937-9251 poste 2323
Maison de naissance du Richelieu CISSS de la Montérégie-Centre	700, rue Martel, porte 5, Richelieu (QC) J3L 5R6 450 658-2080
Maison de naissance du Boisé CISSS de Saint-Jérôme	15, 70e avenue Ouest, Blainville (Québec) J7C 1R7 450 431-8623

3. Les frais

Vous pouvez vous référer à l'ANNEXE pour une fourchette de prix approximative.

A. Frais associés au suivi et à l'accouchement

FRAIS LIÉS AU SUIVI

En général, un médecin demandera un montant pour une première évaluation. Il se peut que le coût diminue pour les rencontres suivantes.

La clinique ou le médecin peuvent aussi demander un montant forfaitaire comprenant l'ensemble des rendez-vous de suivi ou parfois les rendez-vous de suivi et l'accouchement. Vous devez aussi prévoir des frais liés aux examens nécessaires au suivi :

- Échographie
- Prise de sang
- Test de dépistage de la trisomie et clarté nucale
- Autres

FRAIS LIÉS À L'ACCOUCHEMENT

- Hospitalisation : facturée par l'hôpital

Les frais d'hospitalisation sont établis à partir de votre admission jusqu'à votre congé et fonctionnent par tranche de 24 h allant de minuit à minuit.

- Honoraire du médecin : facturé par le médecin avant l'accouchement, ou après l'accouchement
- Honoraire de l'anesthésiste : facturé par le médecin avant l'accouchement, ou après l'accouchement
- Autre frais :
  - Examens nécessaires (ex. échographie, prise de sang...)
  - Induction
  - Césarienne

Les examens complémentaires ou les coûts liés au bloc opératoire seront facturés par l'hôpital.

Les médecins ont un mode de rémunération différent. Ils établissent les frais liés à chaque acte médical. C'est donc pourquoi les frais peuvent varier d'une clinique à l'autre et d'un professionnel à l'autre.

Si l'hôpital vous propose un montant à payer avant l'accouchement, il est important de **demander ce qu'il comprend**.

Les hôpitaux proposent parfois des forfaits comprenant les frais de suivi, frais d'hospitalisation et honoraires de médecins pour l'accouchement. **Vous n'êtes pas obligée de payer ce forfait**.

B. S’informer sur les frais auprès des cliniques et des centres de naissance

Si vous contactez les hôpitaux à l’avance pour votre grossesse, un dépôt vous sera souvent demandé. À ce moment, vous pouvez demander ce qui est compris dans ce montant.

C. Paiement des frais

Si vous vous présentez à l’hôpital et que la situation ne présente pas une urgence ou un risque immédiat pour votre vie, il se peut qu’on vous demande de passer par l’admission pour faire votre carte d’hôpital.

À ce moment, on vous demandera probablement votre couverture médicale et des pièces d’identité. Il se peut que vous soyez par la suite envoyée vers la comptabilité afin de vous entendre sur un plan de paiement.

Si vous n’avez pas les moyens de payer d’avance les montants demandés, il est important de demander de faire un plan de paiement, soit lorsque la facture sera émise, soit à votre sortie de l’hôpital. Vous pouvez vous entendre sur un montant que vous payerez d’avance, mais vous n’en avez pas l’obligation.

Il se peut que le médecin demande à être payé avant l’accouchement. Vous devez être claire et affirmative sur la limite de ce que vous pouvez payer.

Pour les frais d'hospitalisation, ils vous seront normalement facturés au moment où vous recevrez votre congé.

À ce moment, vous devez communiquer avec la comptabilité pour établir un plan de paiement. Le plan de paiement n'a pas de frais d'intérêts supplémentaires.

Une personne tiers pourrait payer pour vous avec sa carte de crédit par exemple. Le compte reste à votre nom personnel.

Si vous n'établissez pas d'entente de paiement ou si vous ne respectez pas une entente de paiement, la comptabilité communiquera avec vous afin de procéder au paiement.

Après une certaine période, elle pourra mandater une agence de recouvrement visant à vous faire rembourser le montant.

Un médecin ne peut pas refuser de faire l'acte de naissance ou de vous remettre l'acte de naissance s'il n'est pas payé.

4. Le projet de loi 83 et la couverture médicale des enfants vivant au Québec

Depuis le 22 septembre 2021, tous les enfants vivant au Québec (sauf exception) sont admissibles à la RAMQ.

Exceptions : enfant de parents demandeurs d'asile, enfant demandeur d'asile, enfant qui résiderait moins de 6 mois au Québec.

ENFANT QUI NAÎT AU QUÉBEC

À la suite de sa naissance, votre enfant sera automatiquement couvert pour 45 jours par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Cette période est prévue par la RAMQ comme une présomption d'admissibilité. Durant cette période, la RAMQ évalue si l'enfant restera au Québec pour une période de plus de 6 mois, une des conditions d'admissibilité.

Les milieux de soins doivent donc facturer directement à la RAMQ pendant cette période de 45 jours.

Il se peut toutefois que vous receviez des factures (à la suite de l'accouchement ou pour l'hospitalisation du bébé).

Conservez les factures sans les payer puis les remettre à la RAMQ lors de l'inscription officielle de votre enfant.

COMMENT SE FAIT L'INSCRIPTION À LA RAMQ ?

Acte de naissance

- À la naissance de votre bébé, le médecin remplira, signera et vous remettra l'acte de naissance.

Déclaration de naissance

- Après la naissance de votre bébé, le personnel médical vous remettra les formulaires de déclaration de naissance que vous devez compléter et envoyer au Directeur de l'état civil.
- Il est très important de déclarer la naissance de votre enfant. Cela lui permettra, entre autres, d'avoir un numéro d'assurance sociale, d'avoir la citoyenneté canadienne et de s'inscrire à la RAMQ.

Inscription à la RAMQ par le DEC

- À la réception des renseignements de votre bébé au Directeur de l'état civil, le bureau procédera à l'inscription à la RAMQ.
- La Régie communiquera alors avec les parents du bébé par écrit afin d'obtenir les documents justifiant sa présence afin de finaliser son inscription, le cas échéant.
- Une attestation d'inscription d'une durée de 45 jours est aussi envoyée aux parents pour que l'enfant puisse recevoir des soins de santé gratuitement. L'attestation comprend les coordonnées de l'enfant, son numéro d'assurance maladie et une date de fin.
- Ce document est valide au même titre qu'une carte d'assurance maladie et vous permet de facturer à la RAMQ les services rendus.

QUE FAIRE SI VOUS AVEZ DÉJÀ DES ENFANTS QUI NE SONT PAS INSCRITS À LA RAMQ ?

Vous devez communiquer avec la RAMQ.

Région de Québec : 418 781-2520
Région de Montréal : 514 687-4571
Partout au Québec : +1 833 203-5524
Hors du Québec : +1 514 687-4571

Après le RDV téléphonique, la RAMQ vous enverra des formulaires à compléter. Il se peut qu'elle demande d'autres documents, comme une preuve d'adresse ou une preuve d'inscription à l'école.

Vous avez le droit d'inscrire vos enfants à la RAMQ même si vous, en tant que parent, n'avez pas de statut légal au Canada.

5. Les ressources en périnatalité

PROGRAMME OLO

Le suivi Olo est un accompagnement personnalisé prodigué par une intervenante de la grossesse jusqu'aux 2 ans de l'enfant.
Cet accompagnement comprend des rencontres avec l'intervenante et la remise d'outils, de vitamines prénatales et de coupons alimentaires.

PROGRAMME SIPPE

Les SIPPE s'adressent aux futurs ou aux nouveaux parents qui vivent des difficultés financières. Ils consistent en un accompagnement par des professionnels (ex. : infirmier, nutritionniste, travailleur social).

Contactez votre CLSC pour y avoir accès

Pour trouver un suivi de grossesse

TROUVER SON CIUSSS

Pour trouver un suivi de grossesse :

1. **S'inscrire sur Ma grossesse**
2. **Identifier son CIUSS selon son quartier**
3. **Cliquer sur le lien associé pour le suivi de grossesse**

CIUSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

- Ahuntsic
- Bordeaux-Cartierville
- Petite-Patrie
- Saint-Laurent
- Villeray
- Montréal-Nord

CIUSSS DE L'OUEST-DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

- Dorval-Lachine
- LaSalle
- Pierrefonds
- Lac-Saint-Louis

Suivi de grossesse

Cliniques externes

CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

- Côte-des-Neiges
- Métro
- Benny Farm
- Parc-Extension
- René-Cassin

Suivi de grossesse

Médecins

CIUSSS DE L'EST-DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

- Hochelaga-Maisonneuve
- Mercier-Est
- Montréal-Est
- Rosemont
- Saint-Léonard
- Saint-Michel
- Olivier-Guimond
- Rivière-des-Prairies

Suivi de grossesse

CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

- Saint-Henri
- Verdun
- Ville-Émard - Côte-Saint-Paul
- Faubourgs (Parthenais, Sainte-Catherine et Visitation)
- Plateau-Mont-Royal
- Saint-Louis-du-Parc

Suivi de grossesse

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Banques alimentaires du Québec

Les banques alimentaires du Québec sont des organisations qui fournissent gratuitement des denrées alimentaires aux personnes et familles en situation de précarité. Elles collectent des dons de nourriture et les redistribuent à ceux qui en ont besoin, afin de les aider à subvenir à leurs besoins alimentaires de base.

Centre Alima

Le centre de nutrition sociale périnatale Alima offre des rencontres avec une nutritionniste avant et après l'accouchement, de l'aide alimentaire, un soutien à l'allaitement, et des ateliers prénataux et postnataux.

2182, Avenue Lincoln
Montréal, Qc H3H 1J3
Téléphone : 514 937-5375
info@centrealima.ca

Fondation Dr. Julien
Centres de pédiatrie sociale en communauté qui assurent un soutien, des soins et services de médecine globale aux enfants et familles à risque ou en situation de vulnérabilité

Association québécoise des doulas
(Accompagnantes pour les femmes enceintes)

Centre de ressources périnatales (CRP)
Les centres de ressources périnatales offrent un ensemble de services et d'activités aux parents et aux futurs parents durant toute la période périnatale.

AUTRES RESSOURCES

Guide
Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans

Naître et grandir
Informations sur la grossesse et la petite enfance

MÉDECINS DU MONDE

Des capsules vidéo d'information pour les femmes enceintes sans couverture médicale au Québec sont disponibles sur le site internet de Médecins du Monde.

RESSOURCES TÉLÉPHONIQUES

Info-santé
Composez le 811
Option 1 : Info-Santé pour des conseils en santé

Une infirmière évalue l'état de santé et donne des recommandations pour des soins à la maison ou pour trouver le service qui répondra le mieux au besoin.
Si l'appel concerne un enfant de 0 à 17 ans, la ligne prioritaire offre une réponse plus rapide qui peut se conclure par un rendez-vous avec un professionnel de la santé.

SOS grossesse Ligne d'écoute
418 682-6222

Grossesse-secours
Ligne d'écoute
514 271-0554

6. Annexe · Fourchette de prix

Cette fourchette de prix est approximative. Elle vise à vous donner une idée générale des prix. Ces prix changent en fonction des centres hospitaliers, des dates et du médecin.

Hospitalisation de la mère - Prix par jour
2 500 à 6 000 $ par jour

Frais du médecin
2 000 $ pour l'accouchement

Frais de l'anesthésiste
Entre 500 et 2 000 $

Dépôt de l'hôpital
(ne comprenant pas de rendez-vous de suivi)
Autour de 12 000 $

Rendez-vous de suivi de grossesse
Entre 100 et 200$

Prix d'une échographie
Entre 150 et 500$

560 boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E8

EN SAVOIR PLUS